



ALIMENTATION

24

Faire de l'éducation à l'alimentation un enjeu prioritaire de l'enseignement

Les enjeux

Si l'équilibre alimentaire passe par des habitudes individuelles, elle est aussi conditionnée par la bonne composition nutritionnelle des aliments choisis et proposés au consommateur.

L'agriculture française a l'avantage de disposer d'une grande diversité de produits bruts / de terroir d'origine animale et végétale, d'une qualité nutritionnelle, sanitaire et organoleptique supérieure.

La consommation variée, adaptée et régulière de ces produits permet un apport suffisant en protéines de bonne qualité, fibres, vitamines et minéraux, et un apport varié en acides gras, glucides complexes etc. Il convient de favoriser ces produits en quantité, contrairement à certaines catégories de produits transformés et ultra-transformés de moins bonne qualité nutritionnelle (en raison de la présence de sucres, graisses saturées, sel, additifs etc.) dont la consommation, qui devrait rester plus occasionnelle, évolue. Compte tenu de ces constats et de ces enjeux, l'éducation à l'alimentation doit devenir un processus continu au cœur de notre société. C'est en ce sens que doivent s'orienter un certain nombre de politiques publiques pour une meilleure compréhension par les citoyens des modes de production et du milieu agricole et agroalimentaire.

Nos propositions

- _ Introduire de manière obligatoire **un module à l'alimentation** et à la gastronomie dans les programmes dans l'enseignement primaire et secondaire.
- _ **Prévoir un programme large et complet**, comprenant la connaissance des spécificités territoriales françaises, des méthodes de production, des produits alimentaires et de leur composition, des techniques culinaires.
- _ **Renforcer la présence des diététiciens et des nutritionnistes** auprès des médecins, des écoles, et des populations en situation de précarité.

Chiffres et dates clés

L'alimentation représente en valeur 13,4% du budget des ménages. Ce chiffre, en baisse constante depuis 60 ans, ne plaide pas en faveur d'une meilleure alimentation.

En 2019 en France, 17 % de la population adulte est en situation d'obésité, ce qui représente plus de 8 millions de personnes. Cette maladie chronique évolutive est un facteur de risque majeur pour les pathologies les plus fréquentes (maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2, etc.).



Le calendrier :
Immédiat